

## Utilisez toute l'année votre barbecue au propane, un combustible à faible taux d'émission !

**OTTAWA, le 16 mai 2019** – De nombreux Canadiens aiment se servir de leur barbecue tout au long de l'année, plus particulièrement lorsque la température commence à se réchauffer. On sait d'ailleurs que le printemps est enfin arrivé lorsqu'on commence à sentir dans l'air une délicieuse odeur de viande cuite sur le grill.

Étant l'un des combustibles les plus populaires pour le barbecue, le propane est aussi une source d'énergie propre. Il est facile à transporter, efficace et émet deux fois moins d'émissions de dioxyde de carbone que le charbon pour barbecue.

« Le propane, un combustible à faible taux d'émission, est produit et disponible au Canada. Il permet de créer de la valeur par le biais des emplois, de générer des revenus et de réduire les émissions de gaz à effet de serre », rappelle **Nathalie St-Pierre, présidente et directrice générale de l'Association canadienne du propane**. Partout au pays, les Canadiens se fient au propane pour plusieurs de leurs activités. Il s'agit de l'un des combustibles les plus polyvalents ; et l'une de ses applications les plus courantes est son utilisation pour le barbecue. Et puis, que ce soit en camping, lors d'une réunion familiale, en expédition sauvage ou simplement dans la cour, on peut emporter du propane partout. »



Mais comme avec n'importe quel appareil, il est important d'effectuer périodiquement l'entretien de son barbecue et de s'assurer qu'il fonctionne correctement. L'ACP a donc préparé pour les utilisateurs de propane une liste de conseils importants liés à l'utilisation du barbecue. Ils permettent à chacun de s'assurer du bon usage de son appareil et d'une cuisson sur le grill sécuritaire.

Parmi ces étapes simples et rapides, citons la détection des fuites, tout particulièrement importante au moment de la première utilisation de la saison d'un barbecue. Il suffit d'appliquer

une solution à parts égales d'eau et de savon sur les raccords de la bouteille de propane et les tuyaux de l'appareil afin de détecter toute fuite. L'ACP conseille aussi de ne jamais utiliser un barbecue à l'intérieur ou dans un garage et de s'assurer que le couvercle de l'appareil est ouvert à l'allumage. L'association propose en outre une liste de choses à faire et à ne pas faire, rappelant qu'il faut placer son barbecue loin des clôtures et des panneaux en bois et ne jamais entreposer ou placer des bouteilles de propane près d'un barbecue ou d'une autre source de chaleur ou d'ignition.

« Faire des grillades à l'extérieur est une expérience si agréable ! Observer les mesures de sécurité simples de l'ACP garantit des années et des années de grillades en toute sécurité. Ces conseils permettent aux Canadiens d'utiliser

leur barbecue sans courir le moindre risque, et ce, toute l'année », conclut Mme St-Pierre.

Pour lire les conseils de sécurité pour le barbecue de l'ACP, consultez le [https://propane.ca/wp-content/uploads/2016/08/CPA\\_Fact-Sheet\\_Barbecue-Safety\\_August-2016.pdf](https://propane.ca/wp-content/uploads/2016/08/CPA_Fact-Sheet_Barbecue-Safety_August-2016.pdf).

-30-

#### **Au sujet de l'Association canadienne du propane**

Forte de plus de 400 membres, l'Association canadienne du propane (ACP) représente à l'échelle nationale une industrie de plusieurs milliards de dollars qui est en plein essor et qui emploie des dizaines de milliers de Canadiens. Notre mission est de promouvoir une industrie du propane à la fois sécuritaire et prospère, qui joue un rôle décisif dans le secteur énergétique canadien. Pour y parvenir, nous défendons le propane et l'industrie du propane au Canada, et plaidons en faveur de l'adoption de pratiques exemplaires, de la sécurité et d'environnements favorables aux affaires par le biais d'efforts de représentation, de programmes de formation et de mesures d'urgence.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Tammy Hirsch, Directrice principale, Communications et Marketing, à [info@propane.ca](mailto:info@propane.ca) ou au 587 349-5876.